



AGATE
AGENCE ALPINE
DES TERRITOIRES

CATALOGUE DES FORMATIONS 2019

Agate est une agence de conseil en stratégie territoriale et d'accompagnement au service des territoires : les élus et techniciens des collectivités locales, les salariés et bénévoles associatifs, les enseignants et autres agents des services de l'Etat, les responsables d'organisation et tous autres professionnels.

Agate propose des services d'accompagnement, permettant de répondre non seulement aux besoins quotidiens des territoires mais aussi pour contribuer à leur développement et à leur rayonnement.

Elle explore et développe de nouvelles expertises pour s'adapter aux évolutions de la société et faire face aux grands défis de demain, tels que la transformation numérique, la mobilité ou encore la transition énergétique.

Son équipe pluridisciplinaire est experte du développement et de l'aménagement territorial, de la gestion des collectivités et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Alliant efficacité et transversalité, Agate intervient dans 6 domaines variés et complémentaires.

Nous avons le plaisir de vous adresser ce catalogue qui regroupe, pour la première fois, l'ensemble des formations qui seront dispensées par Agate tout au long de l'année 2019.

Vous pourrez découvrir au fil des pages les formations proposées par les différents pôles d'Agate. N'hésitez pas à nous faire remonter vos demandes particulières de formation ou toute suggestion de nouvelle formation que nous pourrions proposer !

Marie-Claire BARBIER
Présidente

Philippe POURCHET
Directeur Général



AGENCE ALPINE DES TERRITOIRES
Bât. Évolution • 25 Rue Jean Pellerin
CS 32631 • 73026 Chambéry Cedex
04 79 68 53 00

Inscriptions par mail : formation@agate-territoires.fr
(bulletin d'inscription à la fin du catalogue)

www.agate-territoires.fr

SOMMAIRE GÉNÉRAL DES FORMATIONS

▲ GESTION DES COLLECTIVITÉS P.6

INFORMATIQUE ET FINANCES p.6

- ÉLABORATION DU BUDGET
- ATELIERS DE PRÉPARATION BUDGÉTAIRE
- SAISIE DU BUDGET
- GESTION DE LA DETTE
- FONDS DE COMPENSATION DE TVA (FCTVA)
- GESTION DU PATRIMOINE
- COMPRENDRE LA FISCALITÉ LOCALE
- MENER UNE STRATÉGIE FISCALE SUR SON TERRITOIRE
- COMPRENDRE LES LIENS FINANCIERS ENTRE EPCI ET COMMUNES MEMBRES
- LOTISSEMENTS, ZAC, ZAE
- RATIOS ET INDICATEURS FINANCIERS
- SERVICES PUBLICS : QUELS COÛTS ET QUELLES TARIFICATIONS
- MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE
- OPÉRATIONS COMPTABLES DE FIN D'ANNÉE
- DÉCLARATION ANNUELLE DES DONNÉES SOCIALES (DADS)
- GESTION DES ACTES D'ÉTAT CIVIL

JURIDIQUE p.18

CYCLE MARCHÉS PUBLICS

- LES MAPA
- MARCHÉS PUBLICS : ANALYSE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES
- LES MARCHÉS DE MAÎTRISE D'OEUVRE
- L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS

CYCLE CONTRATS ET DOMAINE DES COLLECTIVITÉS

- QUEL MODE DE GESTION POUR MON SERVICE PUBLIC ?
- PANORAMA DES CONTRATS PUBLICS
- GESTION DE VOTRE DOMAINE PRIVÉ : QUELS BAUX METTRE EN OEUVRE ?
- GESTION DU DOMAINE PUBLIC : LES MODES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
- GÉRER LES RELATIONS ENTRE COLLECTIVITÉ ET ASSOCIATIONS

AUTRES FORMATIONS

- LE RGPD (RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES)
- LA COMMUNE NOUVELLE
- MUTUALISATION ENTRE COLLECTIVITÉS

▲ LIEN AUX POPULATIONS P.27

FLEURISSEMENT p.27

- LES TAILLES EN ESPACES VERTS
- LE FLEURISSEMENT COMMUNAL
- LES NOUVEAUTÉS EN ESPACES VERTS
- LE PLAN DE FLEURISSEMENT
- LE PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE
- LES CIMETIÈRES

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE p.34

- UN JARDIN POUR APPRENDRE
- EXPLORER LES NOTIONS D'APPROCHE SENSIBLE ET SENSORIELLE DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT
- METTRE EN PLACE UN JARDIN PARTAGÉ

▲ ÉCOUTE DES TERRITOIRES ET CONCERTATION P.38

- ACCOMPAGNER LES PUBLICS ADULTES VERS LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT
- FAVORISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET LA CRÉATIVITÉ DANS NOS PROJETS
- CONCEVOIR ET ANIMER DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES ET DES PROCESSUS DE CONCERTATION
- MOBILISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE DANS SON ÉQUIPE



SERVICE INFORMATIQUE

L'équipe



Patrick Etellin
Responsable du service



France Chabanon
Chargée de mission



Rémy Salomon
Chargé de mission



Sandra Hus
Chargée de mission



Sébastien Nicolle
Chargé de mission



Anne-Laure Vilanova
Assistante informatique

Le service en quelques chiffres

- 29 ans de partenariat avec la société Berger-Levrault
- 340 collectivités gérées dont 254 mairies
- Une équipe de 6 personnes à votre service

L'année 2018 :

- 11 000 appels
- 109 DADS réalisées par nos soins en janvier 2018
- 12 clubs utilisateurs avec 273 participants
- 254 connecteurs PASRAU installés
- 4 webinaires avec 235 participants

Les horaires

En janvier
Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h30
Le vendredi de 8h30 à 17h30

En juillet/août
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

Le reste de l'année
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Pour nous contacter

hotline@agate-territoires.fr

ou 04 79 68 53 20



SERVICE FINANCES

L'équipe



Matthieu Charnay
Responsable du service



Anne Coudray
Chargée de mission



Marie-Pierre Sadoux
Chargée de mission



Fatiha Boussalia
Chargée de mission

Le service en quelques chiffres

- 40 ans d'accompagnement financier au service des collectivités locales
- Une équipe de 4 personnes à votre service.

Plus de 60 collectivités accompagnées en 2018

sur des thématiques variées :

- Assistance à l'élaboration budgétaire des collectivités
- Accompagnement dans l'exécution budgétaire et financière des collectivités
- Analyse fiscale communale et intercommunale et accompagnement au changement de régime fiscal
- Analyse financière rétrospective et prospective des communes et structures intercommunales

- Accompagnement à la réorganisation territoriale et aux transferts de compétences
- Assistance financière à la contractualisation et au suivi des Délégations de Service Public
- Animation de réunions d'information et de réseaux : loi de finances, rencontres intercommunales

Pour nous contacter

finances@agate-territoires.fr

ou 04 79 68 53 00

SOMMAIRE DES FORMATIONS INFORMATIQUE ET FINANCES

p. 9 ELABORATION DU BUDGET

jeu 14
FEV | Journée
▶ Chambéry

p. 9 ATELIERS DE PREPARATION BUDGETAIRE

mar 05 | jeu 07 | mar 12 | jeu 14
MAR | MAR | MAR | MAR | Matin
▶ Chambéry

p. 10 SAISIE DU BUDGET

mar 19 | Matin ▶ évolution | Après-midi ▶ intégrée
MAR | Chambéry | Chambéry

p. 10 GESTION DE LA DETTE

jeu 28 | Matin ▶ évolution | Après-midi ▶ intégrée
MAR | Chambéry | Chambéry

p. 11 FONDS DE COMPENSATION DE TVA (FCTVA)

jeu 11 | Matin ▶ évolution | Après-midi ▶ intégrée
AVR | Chambéry | Chambéry

p. 11 GESTION DU PATRIMOINE

mar 14 | Journée ▶ intégrée | ven 17 | Journée ▶ évolution
MAI | Chambéry | MAI | Chambéry

p. 12 COMPRENDRE LA FISCALITÉ LOCALE

mar 21 | Matin
MAI | Chambéry

p. 12 MENER UNE STRATÉGIE FISCALE SUR SON TERRITOIRE

mar 04 | Journée
JUIN | Chambéry

p. 13 COMPRENDRE LES LIENS FINANCIERS ENTRE EPCI ET COMMUNES MEMBRES

jeu 20 | Journée
JUIN | Chambéry

p. 13 LOTISSEMENTS, ZAC, ZAE

jeu 26 | Matin
SEPT | Chambéry

p. 14 RATIOS ET INDICATEURS FINANCIERS

jeu 10 | Matin ▶ évolution | Après-midi ▶ intégrée
OCT | Chambéry | Chambéry

p. 14 SERVICES PUBLICS : QUELS COÛTS ET QUELLES TARIFICATIONS

jeu 15 | Matin
OCT | Chambéry

NOUVEAU

p. 15 MISE EN PLACE DE LA COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

mar 12 | Matin ▶ évolution | Après-midi ▶ intégrée
NOV | Chambéry | Chambéry

p. 15 OPÉRATIONS COMPTABLES DE FIN D'ANNÉE

mar 03 | jeu 12 | Matin ▶ intégrée
DÉC | DÉC | Chambéry

mar 10 | Matin ▶ évolution
DÉC | Chambéry

p. 16 DÉCLARATION ANNUELLE DES DONNÉES SOCIALES (DADS)

mar 03 | jeu 12 | Après-midi ▶ intégrée
DÉC | DÉC | Chambéry

mar 10 | Après-midi ▶ évolution
DÉC | Chambéry

p. 16 GESTION DES ACTES D'ÉTAT CIVIL

mar 17 | Matin
DÉC | Chambéry

p. 17 FORMATION À LA CARTE

ÉLABORATION DU BUDGET



Techniciens et élus

Difficulté

Objectifs

Dresser un tour d'horizon de l'organisation financière et budgétaire des collectivités locales et appréhender les mécanismes de construction et de préparation budgétaire.

Des éclairages sur la Loi de Finances 2019 seront également abordés afin d'aider les techniciens dans l'élaboration de leurs budgets.

Formation théorique avec utilisation ponctuelle du logiciel

jeu 14 | Journée
FEV | Chambéry

Programme

- Principes généraux
- Structure du budget
- Préparation du Compte Administratif
- Préparation budgétaire

Adhérent : 268€ TTC par participant

Non-adhérent : 319€ TTC par participant

Référence : FOR2019001

ATELIERS DE PRÉPARATION BUDGÉTAIRE



Techniciens et élus en charge de l'élaboration des budgets communaux

Difficulté

Objectif

Apporter l'ensemble des informations nécessaires à la préparation de vos budgets 2019.

Séance « à la carte » en petits groupes de 5 personnes maximum pour travailler de façon opérationnelle sur vos budgets.

mar 05 | jeu 07 | mar 12 | jeu 14 | Matin
MAR | MAR | MAR | MAR | Chambéry

Programme

- Préalable à la préparation budgétaire : connaître la structure du budget, les documents nécessaires et les mécanismes d'affectations de résultats
- Estimation des principaux postes de dépenses et recettes de fonctionnement pour 2019
- Estimation des principaux postes de dépenses et recettes d'investissement pour 2019
- Comment équilibrer son budget
- Préparer les formalités administratives : maquettes budgétaires, délibérations d'affectation de résultats

Adhérent : 165 € TTC par participant

Non-adhérent : 216 € TTC par participant

Référence : FOR2019002

SAISIE DU BUDGET



Difficulté

Objectifs

Être capable de saisir les montants votés au budget primitif et les annexes complémentaires pour pouvoir les transmettre en Trésorerie et en Préfecture.

Programme

- Principes et règles
- La structure du budget (équilibre, classement et niveau de vote)
- Élaboration du budget avec les données du Compte Administratif
- Affectation du résultat
- Préparation du budget
- Maquettes budgétaires
- Édition définitive et transfert trésorerie

mar 19 MAR | **Matin ► évolution** | **Après-midi ► intégrée**
► Chambéry | ► Chambéry

Adhérent : 165€ TTC par participant
 Non-adhérent : 216€ TTC par participant
 Référence : FOR2019003

GESTION DE LA DETTE



Difficulté

Objectifs

Maîtriser les différents ratios de dette permettant l'évaluation des possibilités d'endettement à moyen et long terme.

Éclairages sur les agrégats relatifs à l'autofinancement et les lignes de trésorerie.

Maîtriser le module de dette du logiciel de comptabilité.

Programme

- Principe de gestion de la dette
- Autofinancement et capacité d'endettement
- Application comptable : création et opérations sur emprunt, réaménagement de la dette, mandatement des échéances, ICNE

jeu 02 MAI | **Matin ► évolution** | **Après-midi ► intégrée**
► Chambéry | ► Chambéry

Adhérent : 165€ TTC par participant
 Non-adhérent : 216€ TTC par participant
 Référence : FOR2019004

FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA (FCTVA)



Difficulté

Objectifs

Présenter des éléments théoriques et réglementaires afin de maîtriser le mécanisme du FCTVA.

Apprécier la mise en application dans le logiciel comptable.

Maîtriser les déclarations de FCTVA dans le logiciel de comptabilité.

jeu 11 AVR | **Matin ► évolution** | **Après-midi ► intégrée**
► Chambéry | ► Chambéry

Programme

- Définition et champ d'application du FCTVA
- Définition des dépenses éligibles / non éligibles et des recettes à soustraire
- Calendrier
- Préparation des états et des annexes : aspect réglementaire par état
- Déclaration du FCTVA à envoyer en Préfecture

Adhérent : 165€ TTC par participant
 Non-adhérent : 216€ TTC par participant
 Référence : FOR2019005

GESTION DU PATRIMOINE



Difficulté

Objectifs

Connaître les principes réglementaires en matière de gestion du patrimoine des collectivités.

Maîtriser le module Immobilisations du logiciel de comptabilité.

mar 14 MAI | **Journée évolution**
► Chambéry

ven 17 MAI | **Journée intégrée**
► Chambéry

Programme

- Principes généraux
- Détermination des classes d'immobilisations
- Les amortissements
- Paramétrages et mise en place du logiciel
- Entrée d'un bien et fiche d'un bien
- Les différents frais
- Les subventions accordées
- La modification d'un bien et les différents modes de sortie d'un bien
- Les subventions reçues
- Éditions et transfert
- Le rattrapage du patrimoine

Adhérent : 268€ TTC par participant
 Non-adhérent : 319€ TTC par participant
 Référence : FOR2019006

COMPRENDRE LA FISCALITÉ LOCALE



Techniciens

Difficulté

Objectifs

Connaître les principales recettes fiscales du bloc communal et comprendre le calcul des bases d'imposition.

Permettre de maîtriser les principales règles en matière d'évolution de taux tant en termes de mode de calcul que de calendrier à respecter. Avoir la connaissance de l'ensemble des composantes fiscales de votre collectivité et leur traduction comptable et budgétaire.

mar
21
MAI

Matin

► Chambéry

Programme

- Présentation des principales taxes locales : principes et définition des bases fiscales
- Calcul des taux de fiscalité et possibilités d'évolutions
- Comprendre et compléter les états fiscaux
- Les autres composantes de la fiscalité locale (Taxe de séjour, taxe d'aménagement, TCCFE...)
- Le calendrier des notifications et des délibérations fiscales
- Les compensations de fiscalité (FNGIR, DCRTP...)
- Les prélèvements sur la fiscalité (FPIC, Contribution au redressement des finances publiques...)



Adhérent : 165€ TTC par participant



Non-adhérent : 216€ TTC par participant



Référence : FOR201907

COMPRENDRE LES LIENS FINANCIERS ENTRE EPCI ET COMMUNES MEMBRES



Techniciens

Difficulté

Objectifs

Appréhender les enjeux financiers et fiscaux du couple commune-EPCI de manière transversale.

Connaître les outils à mobiliser dans le cadre de la mutualisation.

Établir les bases d'un pacte financier et fiscal pour le territoire concerné.

mar
20
JUIN

Journée

► Chambéry

Programme

- L'environnement et le contexte du bloc communal
- Les régimes fiscaux et leurs conséquences en matière de liens financiers
- Les compétences et les modalités d'exercice de celles-ci
- Les outils de mutualisation à disposition des collectivités : de la convention de prestation de services jusqu'à la commune nouvelle
- Les outils de péréquation et de financement : FPIC, fonds de concours, dotations de solidarités communautaires, attributions de compensations...
- La construction d'un pacte financier et fiscal



Adhérent : 268€ TTC par participant



Non-adhérent : 319€ TTC par participant



Référence : FOR2019009

MENER UNE STRATÉGIE FISCALE SUR SON TERRITOIRE



Techniciens

Difficulté

Objectifs

Maîtriser les modes de calculs des différentes recettes fiscales du bloc communal.

Mobiliser les leviers pour construire une politique fiscale locale sur son territoire.

mar
04
JUIN

Journée

► Chambéry

Programme

- Savoir trouver et utiliser les informations fiscales clés
- Connaître et comprendre les mécanismes de calcul des bases d'imposition
- Optimiser ses bases et ses recettes fiscales
- Faire évoluer ses taux de fiscalité
- Les réformes en cours et leurs effets à moyen terme



Adhérent : 268 € TTC par participant



Non-adhérent : 319€ TTC par participant



Référence : FOR2019008

LOTISSEMENTS, ZAC, ZAE

Maîtriser les aspects budgétaires, comptables et fiscaux



Techniciens

Difficulté

Objectifs

Connaître les outils d'aménagement à disposition des collectivités.

Mettre en œuvre et suivre les budgets d'aménagements nécessitant une comptabilité spécifique de stocks.

Maîtriser la TVA applicable sur ces opérations

jeu
26
SEP

Matin

► Chambéry

Programme

- Les outils d'aménagement mobilisables par les collectivités
- La nécessité d'un suivi en budget annexe
- La notion de comptabilité de stocks
- Les modes de financement possibles : avances, emprunts court terme, subventions...
- La mise en pratique comptable au travers d'exemples illustrés



Adhérent : 165€ TTC par participant



Non-adhérent : 216€ TTC par participant



Référence : FOR2019010



Techniciens et élus

Difficulté

Objectifs

Fournir, via un tour d'horizon des différents ratios et indicateurs financiers, quelques méthodes d'analyse de la situation budgétaire et comptable de votre collectivité.

Apporter la méthode d'utilisation des outils-logiciels afin de vous permettre de développer et faire vivre vos propres tableaux de bords financiers.

Programme

- Principes généraux
- La collecte et le traitement des données (export des données vers EXCEL et mise en forme)
- Les indicateurs de préparation budgétaire (niveaux d'épargne, ratios légaux, indicateurs utiles pour définir les marges de manœuvre)
- Les indicateurs de suivi (dépenses/recettes, par service ou politique, évaluation du traitement comptable)
- Les indicateurs de trésorerie et de dette (tableau prévisionnel et suivi de trésorerie, répartition et évolution de la dette)

jeu
10
OCT

Matin ► évolution

► Chambéry

Après-midi ► intégrée

► Chambéry



Adhérent : 165 € TTC par participant



Non-adhérent : 216 € TTC par participant



Référence : FOR2019011

SERVICES PUBLICS : QUELS COÛTS ET QUELLES TARIFICATIONS ?

NOUVEAU



Techniciens

Difficulté

Objectifs

Connaître et maîtriser les coûts de ses services publics afin de décliner une politique tarifaire en lien avec les objectifs des élus

Programme

- Définition d'une méthodologie, en vue d'identifier les charges directes et indirectes du service analysé (eau/ assainissement, restauration scolaire...)
- Analyse basée sur cette méthodologie, pour mettre en lumière la réalité du coût du service en adéquation avec le niveau de service rendu.
- Proposition d'une tarification en lien avec les enjeux et les objectifs politiques des élus.

mar
15
OCT

Matin

► Chambéry



Adhérent : 165 € TTC par participant



Non-adhérent : 216 € TTC par participant



Référence : FOR2019012



Techniciens

Difficulté

Objectifs

Préciser les contours de la comptabilité analytique (intérêts, enjeux, cadre réglementaire) pour ensuite aborder des éléments de mise en place (organisationnelle, logiciel).

Programme

- Définition et objectifs
- Cadre réglementaire
- Méthodologie et mise en place

mar
12
NOV

Matin ► évolution

► Chambéry

Après-midi ► intégrée

► Chambéry



Adhérent : 165 € TTC par participant



Non-adhérent : 216 € TTC par participant



Référence : FOR2019013

OPÉRATIONS COMPTABLES DE FIN D'ANNÉE



Techniciens

Difficulté

Objectifs

Maîtriser les opérations de fin d'année comptable, à savoir ouvrir le nouvel exercice, pointer le compte de gestion jusqu'à l'édition du compte administratif et l'affectation du résultat.

Programme

- Le changement d'exercice
- Les opérations de fin d'exercice en investissement et en fonctionnement (RAR, rattachements de charges et produits...)
- Le rapprochement avec le compte de gestion
- Le résultat et arrêté de compte de fin d'année

mar
03
DEC

jeu
12
DEC

Matin ► intégrée

► Chambéry

mar
10
DEC

Matin ► évolution

► Chambéry



Adhérent : 165 € TTC par participant



Non-adhérent : 216 € TTC par participant



Référence : FOR2019014

DÉCLARATION ANNUELLE DES DONNÉES SOCIALES (DADS)



Techniciens

Difficulté

Objectifs

Utiliser le module Préparation N4DS du logiciel Epaie afin de réaliser la DADS et de l'envoyer via internet.

Programme

- Le point réglementaire
- La préparation budgétaire
- Présentation du module BL Multi-déclaration
- Les étapes de production de la DADS (contrôles et modifications des données, saisie des honoraires, éditions des documents, génération du fichier et différentes déclarations)

- Adhérent** : 165€ TTC par participant
- Non-adhérent** : 216€ TTC par participant
- Référence** : FOR2019015

mar 03 DEC | jeu 12 DEC | **Après-midi ▶ intégrée** ▶ Chambéry

mar 10 DEC | **Après-midi ▶ évolution** ▶ Chambéry

GESTION DES ACTES D'ÉTAT CIVIL



Techniciens

Difficulté

Objectif

Gérer les registres d'actes avec le module État Civil du logiciel EGRC.

Programme

- Organisation d'un service d'État Civil
- Paramétrage du module
- Tenue des registres (ouverture, gestion des actes et documents annexes, mentions marginales, copies, extraits, avis de naissance)
- Gestion des tables annuelles et décennales
- Changement de prénom et gestion des PACS
- Dématérialisation

- Adhérent** : 165€ TTC par participant
- Non-adhérent** : 216€ TTC par participant
- Référence** : FOR2019016

mar 17 DEC | **Matin** ▶ Chambéry

FORMATION À LA CARTE



Techniciens et élus

Difficulté

Le contenu et la durée seront à étudier en fonction de vos besoins avec nos services.

Programme à la carte

Pour le service finances : sur les thématiques de ce catalogue

Pour le service informatique : sur les logiciels :

- De comptabilité (exécution comptable, budget, dématérialisation, dette, inventaire)
- De ressources humaines (paie, carrières, absences, temps, DADS)
- De gestion relation citoyens (élections, actes d'état civil, cimetière, recensement citoyen, bouquet de formulaires)
- De facturation (eau et assainissement, ordures ménagères, cantine, garderie, taxe de séjour...)

Demi-journée : 356€ TTC sur site

Journée : 659 € TTC sur site





SERVICE JURIDIQUE

L'équipe



Emmanuel PETIT
Directeur du pôle



Stéphanie GUINET
Chargée de mission



Yvan DUMOLLARD
Chargé de mission



Morgane JACQUIER
Chargée de mission

Le service

Le service juridique intervient sur l'ensemble des champs administratif et juridique des collectivités :

- Administration et fonctionnement des communes, des communes nouvelles, des intercommunalités et de leurs établissements publics : fonctionnement des assemblées délibérantes, gestion administrative (actes administratifs), ...
- Contrats des collectivités : accompagnement dans l'identification des cadres contractuels adaptés, assistance lors de la passation et la négociation des marchés publics, délégation de service public, occupation des domaines public et privé (AOT, baux privés) et plus largement partenariats public-privé.

- Accompagnement au transfert de compétences (analyse des impacts et conséquences juridiques, financières et fiscales).
- Création de communes nouvelles (accompagnement des élus lors des réflexions préalables, des prises de décisions et de la mise en œuvre opérationnelle).

Pour nous contacter

juridique@agate-territoires.fr
ou 04 79 68 53 00

SOMMAIRE DES FORMATIONS JURIDIQUES

NOUVEAU

CYCLE marchés publics

p.20 LES MAPA

jeu 14 MAR | Après-midi
▶ Chambéry

p.20 MARCHÉS PUBLICS : ANALYSE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

mar 21 MAI | Après-midi
▶ Chambéry

p.21 LES MARCHÉS DE MAITRISE D'OEUVRE

jeu 17 OCT | Matin
▶ Chambéry

p.21 L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS

mar 05 NOV | Matin
▶ Chambéry

AUTRES FORMATIONS

p.25 LE RGPD (RÈGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES)

mar 05 FEV | Matin
▶ Chambéry

p.25 LA COMMUNE NOUVELLE

mar 28 MAI | Matin
▶ Chambéry

p.26 MUTUALISATION ENTRE COLLECTIVITÉS

jeu 03 OCT | Matin
▶ Chambéry

CYCLE contrats et domaines des collectivités

p.22 QUEL MODE DE GESTION POUR MON SERVICE PUBLIC ?

mar 02 AVR | Matin
▶ Chambéry

p.22 PANORAMA DES CONTRATS PUBLICS

mar 07 MAI | Matin
▶ Chambéry

p.23 GESTION DE VOTRE DOMAINE PRIVÉ : QUELS BAUX METTRE EN OEUVRE ?

jeu 06 JUIN | Matin
▶ Chambéry

p.23 GESTION DU DOMAINE PUBLIC : LES MODES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

jeu 19 SEP | Matin
▶ Chambéry

p.24 GÉRER LES RELATIONS ENTRE COLLECTIVITÉS ET ASSOCIATIONS

mar 19 NOV | Matin
▶ Chambéry

CYCLE marchés publics

LES MAPA (MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE)



Techniciens et élus

Difficulté

Objectifs

Appréhender le cadre réglementaire de la passation des MAPA.

Connaître les libertés de procédures et les limites.

Adopter les bonnes pratiques lors de la passation de votre MAPA.

jeu
14
MAR

Après-midi

► Chambéry

Programme

- Quand recourir aux MAPA ? Les cas de passation des MAPA.
- Quelle publicité adaptée pour la passation de mon MAPA ?
- Comment organiser la mise en concurrence pour mon MAPA ? Comment organiser la négociation ?
- Que faire pour les MAPA inférieurs à 25.000 € HT ?
- Quelles sont les dispositions de l'Ordonnance et du Décret applicables aux MAPA (contrat écrit ? intervention de la CAO ? référé précontractuel ? dématérialisation ?).

- Adhérent** : 165€ TTC par participant
- Non-adhérent** : 216€ TTC par participant
- Référence** : FOR2019017

CYCLE marchés publics

LES MARCHÉS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE



Techniciens et élus

Difficulté

Objectifs

Comprendre les spécificités des marchés de maîtrise d'œuvre.

Identifier le champ d'application de la Loi MOP et connaître le rôle des différents intervenants (programmeur, AMO, délégataire de MO, maître d'œuvre, prestataires, ...).

Sécuriser la passation de vos marchés de maîtrise d'œuvre.

jeu
17
OCT

Matin

► Chambéry

Programme

- Rappel du champ d'application de la Loi MOP : ses objectifs, les opérations concernées, les intervenants, ...
- L'élaboration et le contenu du marché de maîtrise d'œuvre : la typologie des missions, les engagements du maître d'œuvre sur le coût des travaux, l'établissement de sa rémunération.
- Choisir les procédures de passation des marchés de maîtrise d'œuvre : procédure adaptée, procédure concurrentielle avec négociation, concours, ...
- Sécuriser l'exécution du contrat : les clauses essentielles du contrat, le suivi financier du contrat.

- Adhérent** : 165€ TTC par participant
- Non-adhérent** : 216€ TTC par participant
- Référence** : FOR2019019

MARCHÉS PUBLICS : ANALYSE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES



Techniciens et élus

Difficulté

Objectifs

Connaître les règles relatives au choix des candidats et des offres.

Appréhender les marges de liberté offerte par la réglementation en matière de marchés publics.

mar
21
MAI

Après-midi

► Chambéry

Programme

- Le régime général des candidatures et des offres.
- Le choix des critères de candidatures et d'offres.
- L'analyse des candidatures : l'ouverture des plis, les possibilités de demander des informations manquantes, la vérification des renseignements remis, l'appréciation des garanties professionnelles et financières,
- L'analyse des offres : la recevabilité de l'offre, les offres inappropriées, irrégulières et inacceptables, la pondération et la hiérarchisation, la méthode de notation, les offres anormalement basses ...

- Adhérent** : 165€ TTC par participant
- Non-adhérent** : 216€ TTC par participant
- Référence** : FOR2019018

L'EXÉCUTION DES MARCHÉS PUBLICS



Techniciens et élus

Difficulté

Objectifs

Appréhender l'ensemble des règles applicables en matière d'exécution des marchés publics.

Piloter ses marchés en toute sécurité.

mar
05
NOV

Matin

► Chambéry

Programme

- Les dispositions législatives et réglementaires applicables
- Les conditions d'exécution du marché et les moyens de vérification (prix, objet, durée, sous-traitance, les conditions de réception, ...)
- La gestion des modifications (quand et comment conclure les avenants, le cadre de la nouvelle réglementation, ...)
- L'exécution financière du marché (l'établissement des décomptes.
- Les opérations de réception.

- Adhérent** : 165€ TTC par participant
- Non-adhérent** : 216€ TTC par participant
- Référence** : FOR2019020

CYCLE contrats et domaine des collectivités

QUEL MODE DE GESTION POUR MON SERVICE PUBLIC ?



Techniciens et élus

Difficulté

Objectifs

Appréhender le panorama des modes de gestion possibles d'une activité de service public.

Comprendre les possibilités de faire, les contraintes, les intérêts/limites de chaque mode de gestion.

mar
02
AVR

Matin

► Chambéry

Programme

- Rappel de l'étendue de la notion de service public local.
- Description des modes de gestion possibles : en régie (directe, à simple autonomie financière et personnalisée), externalisée au moyen d'un prestataire (marchés publics), au moyen d'un délégataire (SEML, SPL, privé).
- Identification des intérêts/limites de chaque solution en matière de risque financier, d'organisation pour la collectivité, de personnel, de fiscalité, de comptabilité, de gouvernance.



Adhérent : 165€ TTC par participant



Non-adhérent : 216€ TTC par participant



Référence : FOR2019021

PANORAMA DES CONTRATS PUBLICS



Techniciens et élus

Difficulté

Objectifs

Connaître l'ensemble des contrats à disposition des collectivités pour la mise en œuvre de leur projet et/ou la gestion de leurs activités.

Faire le choix du montage le plus adapté à ses besoins et connaître la procédure de passation correspondante.

mar
07
MAI

Matin

► Chambéry

Programme

- La nouvelle cartographie des contrats de la commande publique depuis la réforme de 2016.
- Quel contrat pour quel besoin ? L'occupation de votre domaine, la réalisation de prestations, la gestion de vos services publics.
- Les principales caractéristiques et conséquences des grandes catégories de contrats publics : occupation du domaine public, marchés, concessions, contrats globaux



Adhérent : 165€ TTC par participant



Non-adhérent : 216€ TTC par participant



Référence : FOR2019022

CYCLE contrats et domaine des collectivités

GESTION DE VOTRE DOMAINE PRIVÉ : QUELS BAUX METTRE EN ŒUVRE ?



Techniciens et élus

Difficulté

Objectifs

Rappeler les règles d'occupation du domaine privé des collectivités.

Cerner les dispositions propres à chaque type de bail : habitation, professionnel, commercial, mixte, civil, construction, rural ...

Identifier les régimes dérogatoires des collectivités .

jeu
06
JUIN

Matin

► Chambéry

Programme

- Bref rappel de la distinction domaine public et privé et de ses conséquences.
- Panorama des modes d'occupation du domaine privé :
 - biens à usage d'habitation (durée du bail et reconduction, fixation du loyer, règles d'entretien, habitation principale ou secondaire...).
 - biens à usage professionnel (quels types de biens, la durée, la reconduction, ...)
 - biens à usage commercial (quel type de bail) : précaire, location gérance, bail commercial, les principales dispositions du statut : la durée, le renouvellement, la répartition des dépenses, les indemnités d'éviction, ...).
 - biens à usage agricole : baux ruraux, baux verbaux, conventions d'alpage.



Adhérent : 165€ TTC par participant



Non-adhérent : 216€ TTC par participant



Référence : FOR2019023

GESTION DU DOMAINE PUBLIC : LES MODES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC



Techniciens et élus

Difficulté

Objectifs

Connaître le cadre juridique de l'occupation du domaine public.

Cerner le régime des conventions d'occupation du domaine public.

Comprendre les obligations de publicité et de mise en concurrence préalable à la passation d'une convention d'occupation du domaine public.

jeu
19
SEP

Matin

► Chambéry

Programme

- Bref rappel des critères et règles d'appartenance au domaine public
- Identifier les différentes formes d'occupation du domaine public (autorisation d'occupation temporaire, convention d'occupation temporaire)
- Le régime juridique des conventions d'occupation du domaine public :
 - les modalités de passation (quelle procédure de mise en concurrence),
 - les clauses obligatoires,
 - le régime des droits réels,
 - la durée,
 - les modalités de fixation des redevances d'occupation domaniale.



Adhérent : 165€ TTC par participant



Non-adhérent : 216€ TTC par participant



Référence : FOR2019024

CYCLE contrats et domaines des collectivités

GÉRER LES RELATIONS ENTRE COLLECTIVITÉS ET ASSOCIATIONS



Techniciens et élus

Difficulté

Objectifs

Comprendre et maîtriser le cadre juridique des relations entre les collectivités et les associations.

mar
19
NOV | **Matin**
▶ Chambéry

Programme

- Bref rappel du cadre de fonctionnement d'une association : le principe de liberté, le fonctionnement des instances, la place des collectivités et des élus au sein des associations,
- Quel contrat avec les associations pour quelle situation : mise à disposition de locaux, de personnel, soutien financier...
- Appréhender le risque de requalification en commande publique (concession, marchés publics)
- Quelles précautions dans le cadre des relations collectivités-associations s'agissant de la place et du rôle des élus (conseiller intéressé, prise illégale d'intérêt, association transparente, gestion de fait, ...)

- Adhérent** : 165€ TTC par participant
- Non-adhérent** : 216€ TTC par participant
- Référence** : FOR2019025

Autres formations

LE RGPD (RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES)



Techniciens et élus

Difficulté

Objectifs

Comprendre le cadre général du RGPD.

Identifier les principales conséquences pour sa collectivité.

Savoir quelles sont les étapes pour se mettre en conformité ?

mar
05
FEV | **Matin**
▶ Chambéry

Programme

- Comprendre le cadre général : d'où l'on vient ? Où doit-on aller ?
- Quels sont les principes juridiques du RGPD : Licéité et transparence du traitement, proportionnalité des traitements aux finalités recherchées, temporalité du traitement (durée de traitement et destruction), sécurité du traitement et coresponsabilité des sous-traitants.
- Comprendre le rôle du Délégué à la Protection des Données.
- Le registre de traitement des données : comprendre son utilité et son contenu.

- Adhérent** : 165€ TTC par participant
- Non-adhérent** : 216€ TTC par participant
- Référence** : FOR2019026

LA COMMUNE NOUVELLE



Techniciens et élus

Difficulté

Objectifs

Connaître le processus de création d'une commune nouvelle.

Comprendre l'organisation et le fonctionnement d'une commune nouvelle.

Identifier les principaux impacts de la création d'une commune nouvelle.

mar
28
MAI | **Matin**
▶ Chambéry

Programme

- Quelle procédure pour la création d'une commune nouvelle : qui a l'initiative (cas des différentes hypothèses, quelles possibilités d'association et de concertation avec la population, l'utilité de la Charte, ..)
- Quelle organisation et comment fonctionne une commune nouvelle : quelle gouvernance pendant la période transitoire, quelles options sont possibles (cas des communes déléguées, conseils communaux, ...).
- Les conséquences de la création d'une commune nouvelle : sur les services au public, les associations, les habitants, l'urbanisme, la fiscalité et les budgets, la place au sein de l'intercommunalité, la gestion du patrimoine.

- Adhérent** : 165€ TTC par participant
- Non-adhérent** : 216€ TTC par participant
- Référence** : FOR2019027

Autres formations

MUTUALISATION ENTRE COLLECTIVITÉS



Techniciens et élus

Difficulté

Objectifs

Identifier les types de mutualisation possibles selon les collectivités (communes, EPCI à fiscalité propre, syndicats).

Appréhender les intérêts limites de chaque solution de mutualisation.

jeu
03
OCT | **Matin**
▶ Chambéry

Programme

- Le cadre législatif et réglementaire de la mutualisation.
- Le schéma de mutualisation et ses enjeux.
- Les outils de la mutualisation : la mise à disposition de services, les services unifiés, les services communs, la mutualisation des biens, la prestation de service, l'entente, les conventions de transfert de gestion, les conventions de mutualisation.

- Adhérent** : 165 € TTC par participant
- Non-adhérent** : 216 € TTC par participant
- Référence** : FOR2019028

SOMMAIRE DES FORMATIONS FLEURISSEMENT

Formations assurées par :
Jean-Jacques LE BARON
Paysagiste Conseil
Consultant Espaces-Verts & Formateur
06 81 31 90 61

NOUVEAU!

p. 28 N°1 - LES CIMETIÈRES

1 JOUR | lun 04 NOV | Lieu
▶ La Motte-Servolex

p. 29 N°2 - LES TAILLES EN ESPACES VERTS

2 JOURS | mer 06 NOV | jeu 07 NOV | Lieu
▶ Villargondran

p. 30 N°3 - LE PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

1 JOUR | ven 08 NOV | Lieu
▶ Chambéry (Agate)

p. 31 N°4 - LE FLEURISSEMENT COMMUNAL

3 JOURS | mar 12 NOV | mer 13 NOV | jeu 14 NOV | Lieu
▶ Saint Jean de Maurienne

La Mission Fleurissement, Paysage et Développement Durable de la Savoie propose également :

- des conseils techniques et des préconisations individualisés pour les communes susceptibles d'accéder au label Villes, Villages fleuris ;
- l'organisation de journées de sensibilisation pour les élus et techniciens des communes ;
- des soirées techniques dans les communes afin de prodiguer des conseils avisés en matière de fleurissement pour les particuliers.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Chargée de mission Agate : Catherine AGNOLETTO au 04 58 34 00 16 ou 06 08 86 19 65





Employés et responsables des services espaces verts et élu(e)s concerné(e)s

Objectifs

L'entretien des cimetières existants sur la commune

Elaboration d'un plan pluriannuel sur l'entretien et le devenir du cimetière

La législation en matière d'équipement des cimetières (columbarium)

Programme

- Connaissance des pratiques d'entretien des cimetières
- Les alternatives aux anciennes méthodes d'entretien (enherbage des allées)
- Quelles sont les possibilités de création d'espaces verts dans un cimetière ?
- Quel avenir pour les cimetières (espaces verts, crémation, fréquentation) ?
- Bilan de la formation

A prévoir | Tenue de pluie (visite d'un cimetière prévue)

lun
04
NOV

Journée

► La Motte-Servolex *

* Salle des Gentianes - Centre de secours Jean Cabaud (Centre technique municipal) Rue de Mundelsheim

Horaires 9H-12H30 / 13H30-17H



Tarifs par participant :

Tarif 1 : communes de moins de 3 000 habitants : 160€ TTC

Tarif 2 : communes de 3 000 à 10 000 habitants : 170€ TTC

Tarif 3 : communes de plus de 10 000 habitants : 175€ TTC

► **Référence :** FOR2019034



Employés et responsables des services espaces verts et élu(e)s concerné(e)s

Objectifs

Connaître les plantes à tailler

Pourquoi tailler ?

Comment et quand tailler ?



Programme 1^{er} jour

- Morphologie d'une plante (ligneuse, vivace)
- Pourquoi tailler ?
- Préserver la forme et le fleurissement des végétaux taillés
- Saisonnalité des tailles
- Les outils de la taille
- Techniques de taille

Programme 2^{ème} jour

- La croissance végétative
- Les types de ramifications
- Les types de floraisons
- Quand tailler ?
- La taille des rosiers
- Travaux pratiques sur le terrain
- Bilan de la formation

A prévoir

Tenue de travail (EPI) Voir détails en annexe

Matériels de taille (sécateur, scie, couteau) en bon état

mer
06
NOV

jeu
07
NOV

2 jours

► Villargondran*

* Salle des Fêtes - Place de la Mairie - 73300 VILLARGONDAN

Horaires 9H-12H30 / 13H30-17H



Tarifs par participant :

Tarif 1 : communes de moins de 3 000 habitants : 320€ TTC

Tarif 2 : communes de 3 000 à 10 000 habitants : 340€ TTC

Tarif 3 : communes de plus de 10 000 habitants : 350€ TTC

► **Référence :** FOR2019029

3- LE PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

1 JOUR



Employés et responsables des services espaces verts et élu(e)s concerné(e)s

Objectifs

- Qu'est-ce qu'un Plan de Gestion Différenciée (PDGD) ?
- Pourquoi mettre en place un PDGD sur ma commune ?
- Présentation d'un dossier aux élus

A prévoir Apporter un plan général de votre commune (grand format si possible)

ven
08
NOV

Journée

► Chambéry
Agate

Programme

- Définition d'un PDGD
- Critères et principes d'un PDGD
- Exemples sur d'autres communes ayant déjà un PDGD
- Mise en place sur ma commune
- Bilan de la formation



Tarifs par participant :

Tarif 1 : communes de moins de 3 000 habitants : 160€ TTC

Tarif 2 : communes de 3 000 à 10 000 habitants : 170€ TTC

Tarif 3 : communes de plus de 10 000 habitants : 175€ TTC

► **Référence :** FOR2019033

4- LE FLEURISSEMENT COMMUNAL

3 JOURS



Employés et responsables des services espaces verts et élu(e)s concerné(e)s

Objectifs

- Analyse de l'espace et lecture d'un paysage (choix du lieu d'implantation du massif).
- Choix d'un thème (culturel, patrimonial, historique, etc.)
- Comprendre les couleurs et les volumes (travailler avec les couleurs et les volumes des plantes)
- Choisir les plantes les mieux adaptées à un site (exposition, sol, rusticité, etc.)
- Elaborer un plan (initiation de base à la conception d'un plan)
- Préparer les commandes (fournitures, matériels, plantes etc.)
- Préparer un budget (présentation aux élus)
- Préparation du site de plantation (sur place)
- Entretiens des massifs (arrosage, nettoyage, etc.)

Programme

1^{er} jour

- Les couleurs et les volumes
- Analyse du site (contraintes, position, orientation)
- Choix du thème
- Choix du type de massifs
- Choix des plantes (basses, moyennes, hautes, élément phare)

2^{ème} jour

- Elaboration du plan (dessin sur calques)
- Les échelles (utiliser les échelles pour dessiner un plan)
- Préparation des commandes (listage des végétaux)
- Le budget
- Concevoir un dossier de présentation aux élus

3^{ème} jour

- Présentation du projet
- Bilan de la formation

A prévoir Matériels de dessin (voir liste en annexe)

Formation de base indispensable

mar
12
NOV

mer
13
NOV

jeu
14
NOV

3 jours

► Saint Jean de Maurienne*

* Salle « Pêche » - Résidence Jean Baghe - 38 Rue Pierre Balmain - 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE

Horaires 9H-12H30 / 13H30-17H



Tarifs par participant :

Tarif 1 : communes de moins de 3 000 habitants : 480€ TTC

Tarif 2 : communes de 3 000 à 10 000 habitants : 510€ TTC

Tarif 3 : communes de plus de 10 000 habitants : 525€ TTC

► **Référence :** FOR2019030

ANNEXE

LISTE DU MATERIEL DE DESSIN

Formation concernée : 4 (FOR2019030)

- 1 crayon à papier ou porte-mine
- 1 gomme
- 1 boîte de crayons de couleur
- 1 rouleau de ruban adhésif
- 1 calculette
- 1 normographe (Maped Normographe 922410)
- 1 kutsch 1/1000, 1/2000, 1/2500, 1/5000 ou une règle graduée
- Calques A 3 (10 feuilles) pour superposer et dessiner sur le plan de la ville ou du massif
- Un bloc de feuilles blanches A3 pour le fond de plan

A FOURNIR INDIVIDUELLEMENT OU PAR ÉQUIPE MUNICIPALE

AUTRES DEMANDES (en fonction des possibilités de chacun)

Formations concernées : 3 (FOR2019033) et 4 (FOR2019030)

- Plan général de la commune (format A 3 si possible)
- Surface des massifs fleuris et ligneux
- Nombre de bacs, jardinières, suspensions
- Surface des espaces verts
- Surface des pelouses
- Quantité d'annuelles de l'année précédant la formation
- Ratios annuels/vivaces sur la commune
- Liste des essences d'arbres sur la commune
- Nombre de personnels EV
- Nombre d'habitants de la commune
- Surface de la commune
- Brochure de présentation au dernier concours du CNVWF pour les communes labellisées
- Plan de gestion différenciée (si disponible)

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Formations concernées : 2 (FOR2019029)

- Veste de pluie
- Pantalon
- Chaussures de sécurité
- Gants
- Gilet fluo

Aucune fourniture ni matériel ne sera fourni par l'organisme de formation.

Sauf travaux sur site où la commune hôte prête le matériel (outillage, balisage) nécessaire au bon déroulement des ateliers.

Les travaux en ateliers sur plan ou sur le terrain sont effectués par équipe communale ou par regroupement des individuels. Ils sont composés de groupes de deux à quatre personnes par atelier. Apporter ses propres plans de ville est donc un plus.

SOMMAIRE DES FORMATIONS ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

p. 35 UN JARDIN POUR APPRENDRE

4 JOURS

MODULES INDÉPENDANTS

lun 25 MARS | mar 26 MARS | mer 27 MARS | jeu 28 MARS

Lieu
▶ Chambéry

p. 36 DU SENS EN ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

1 JOUR

ven 29 MARS

Lieu
▶ Chambéry

p. 37 METTRE EN PLACE UN JARDIN PARTAGÉ

1 JOUR

mar 30 AVR

Lieu
▶ Chambéry

mar 1^{er} OCT

Lieu
▶ Chambéry



Cendrine GOTTOT

Accompagnement à la conception d'une démarche participative liée à une alimentation saine et responsable : santé environnementale, circuits-courts, alimentation de saison, locale, restauration collective, etc.... Mobilisation, dynamique collective, animation, conception d'outils et de supports pédagogiques ainsi que de dispositifs éducatifs. »



Fanny FLORET

« Accompagnement d'une collectivité ou de tout porteur de projet dans la conception d'un projet de jardin pédagogique et/ou partagé : animation de séances publiques avec les partenaires et les habitants, aménagement, design du site, définition des règles de fonctionnement, ingénierie pédagogique... »

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Cendrine GOTTOT au 04 79 85 39 87
mail : cendrine.gottot@agate-territoires.fr

Fanny FLORET au 04 79 85 39 87 (jardin partagé)
mail : fanny.floret@agate-territoires.fr

UN JARDIN POUR APPRENDRE

4 JOURS



CRÉER UN JARDIN ÉDUCATIF : DE L'IDÉE À L'ANIMATION...

Vous allez vivre et découvrir les différentes étapes de la réalisation d'un jardin éducatif. Sur le terrain, vous croiserez vos expériences, vous confronterez vos connaissances et vous enrichirez vos savoir-faire. De l'approche systémique du projet à l'animation auprès des publics.



Tout porteur de projet : enseignant, éducateur à l'environnement, animateur, bénévole d'association, technicien...

CHAQUE MODULE EST INDÉPENDANT!

Programme

1^{er} jour

- Démarche territoriale et méthode de projet participatif.
- Visite d'un jardin éducatif en devenir.

2^{ème} jour

- Rêver, innover, concevoir et structurer son projet

3^{ème} jour

- Aménager et entretenir le jardin.
- Visite d'un jardin.

4^{ème} jour

- Accueillir des publics et animer au jardin en variant les supports.

Objectifs

Elaborer le projet jardin dans une démarche participative.

Animer auprès d'un public en variant ses approches pédagogiques.

Adapter son programme d'animation à la saison et aux publics.

Acquérir des techniques de jardinage au naturel.

Méthode pédagogique

Alternance entre travail individuel et en groupe, mise en situation, visite de jardins et cas pratiques.



Hébergement : nous consulter

Formation in situ sur demande

Cette formation peut être complétée par le module 5 : « Approches environnementales ».

€ Tarifs (6 personnes minimum)

Cycle complet 4 modules (28h)

- Avec prise en charge employeur : 750€
- Prise en charge individuelle : 240€-320€

1 seul module (7h)

- Avec prise en charge employeur : 200€
- Prise en charge individuelle : 60€ - 80€

➔ Référence : FOR2019035

lun 25 MARS | mar 26 MARS | mer 27 MARS | jeu 28 MARS | 4 jours
▶ Chambéry

Horaires 9H-12H30 / 14H-17H30

EXPLORER LES NOTIONS D'APPROCHE SENSIBLE ET SENSORIELLE

Explorer ces deux approches pédagogiques, essentielles à l'appréhension de son environnement. Elles seront reliées aux thématiques alimentation, jardin, activités et art nature.



Tout porteur de projet : enseignant, éducateur à l'environnement, animateur, bénévole d'association, technicien...

Objectifs

Acquérir des outils et de la pratique sensorielle en tant qu'approche pédagogique de l'EDD.

Distinguer les 2 approches pédagogiques

Réaliser une création

Etre sensibilisé à l'approche par les sens

Partager et faire le lien avec son expérience

Méthode pédagogique

Alternance entre des temps de travail à l'extérieur et à l'intérieur, mise en situation et lien avec les cas pratiques des stagiaires.



ven
29
MARS | Journée
► Chambéry

Programme

- A partir de vos expériences et représentations, nous vous précisons ce que signifient ces approches pédagogiques.

- En lien avec les thématiques jardin et alimentation, notamment, vous découvrirez comment les intégrer dans vos animations :

-L'approche sensible : « De la plante à l'assiette » Prendre conscience de son environnement par les sens avec l'ortie.

-L'approche sensible : « De la beauté dans l'assiette » A partir des ressentis et des émotions, laisser place à la créativité culinaire.



Hébergement : nous consulter

Formation in situ sur demande

Cette formation peut venir compléter la formation « Un jardin pour apprendre - Créer un jardin éducatif : De l'idée à l'animation... »

Tarifs

- Avec prise en charge employeur : 200€
- Prise en charge individuelle : 60€-80€

► Référence : FOR2019036

Aller de l'idée d'un jardin à la conception ou la consolidation du projet.



Toute personne qui porte un projet de jardin : animateur d'une structure, technicien d'une collectivité, bailleur social...

Objectifs

Appréhender les différentes étapes permettant la réalisation d'un projet

Initier une dynamique d'échanges entre différents porteurs de projets

Construire le fonctionnement collectif, avec des outils participatifs

Concevoir l'aménagement du jardin

Méthode pédagogique

Les projets des participants sont pris comme cas d'étude.

Partage de retour d'expériences

Outils participatifs

Programme

- Mobiliser et concerter les habitants
- Définir le projet jardin, ses règles et son fonctionnement
- Concevoir et aménager le jardin
- Visite d'un jardin existant



mar
30
AVR | Journée
► Chambéry

mar
1er
OCT | Journée
► Chambéry

Tarifs

- Avec prise en charge employeur : 200€
- Prise en charge individuelle : 60€-80€

► Référence : FOR2019037

SOMMAIRE DES FORMATIONS CONCERTATION

p. 39 ACCOMPAGNER LES PUBLICS ADULTES VERS LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

3 JOURS

mer 13 FEV	jeu 14 FEV	ven 15 FEV	Lieu ► Lyon (1 ^{ère} session)
mar 26 NOV	mer 27 NOV	jeu 28 NOV	Lieu ► Lyon (2 ^{ème} session)

p. 40 FAVORISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET LA CRÉATIVITÉ DANS NOS PROJETS

2 JOURS

jeu 18 AVR	jeu 16 MAI	Lieu ► Chambéry
------------------	------------------	--------------------

p. 41 CONCEVOIR ET ANIMER DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES ET DES PROCESSUS DE CONCERTATION

3, 6 OU 9 JOURS

lun 23 SEPT	mar 24 SEPT	mer 25 SEPT	+	mar 22 OCT	mer 23 OCT	jeu 24 OCT	+	mar 19 NOV	mer 20 NOV	jeu 21 NOV	Lieu ► Chambéry
-------------------	-------------------	-------------------	---	------------------	------------------	------------------	---	------------------	------------------	------------------	--------------------

p. 42 MOBILISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE DANS SON ÉQUIPE

1 JOUR

mar 8 OCT	Lieu ► Chambéry
-----------------	--------------------

Nos formations reposent sur notre expertise de terrain et sur des bases théoriques éprouvées: « pratiquer la théorie et théoriser notre pratique » pourrait être notre devise.

Formé au dialogue territorial et au coaching (Coach and Team®), nous accompagnons des démarches de concertation sur les territoires de Savoie (projets d'aménagements, élaboration concertée de politiques publiques, gestion d'espaces naturels...) et nous pratiquons régulièrement la facilitation de groupes en intelligence collective (animation de réseau d'acteurs, accompagnement d'équipes...).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

David CHABANOL au 04 79 85 39 02

Mail : david.chabanol@agate-territoires.fr



ACCOMPAGNER LES PUBLICS ADULTES VERS LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT



CONCERTATION

La formation s'adresse aux éducateurs à l'environnement, aux chargés de mission sur les territoires qui travaillent avec des groupes d'adultes dans le cadre de projets écologiques et solidaires. Elle vise à appuyer leurs missions d'accompagnement au changement de comportement par :

- l'apport de concepts issus des sciences humaines,
- l'application de ces concepts à des situations réelles rencontrées dans leurs projets,
- l'analyse de leurs pratiques et un travail sur leur posture.



Educateurs à l'environnement, chargés de missions sur les territoires, agents de collectivités

3 JOURS

Programme

- Que signifie changer de comportement : les composantes du comportement, les facteurs influençant le changement, les étapes du changement
- Comment agir pour faciliter le changement : les 3 postures possibles, les freins et leviers au changement, l'adaptation au public, analyse de sa propre pratique
- Quel rôle du collectif dans le changement ? apports sur les minorités actives et la diffusion de l'innovation, posture de l'animateur pour renforcer le rôle des groupes

Méthode pédagogique

La formation alterne apports théoriques, temps de travail participatif en petits groupes et mise en pratique au cours de plusieurs séquences

Objectifs

Prendre conscience des limites des actions de sensibilisation sur le changement de comportement

Découvrir des concepts et modèles de psychologie sociale et leur application aux pratiques des professionnels

Analyser ses pratiques au regard de ces concepts et modèles

Identifier et expérimenter les différentes postures possibles du professionnel

Savoir prendre en compte les dynamiques collectives

(1^{ère} session)

mer 11 SEPT.	jeu 12 SEPT.	ven 13 SEPT.	3 jours ► Lyon
--------------------	--------------------	--------------------	-------------------



€ Tarifs : 600€

► Référence : FOR2019038

FAVORISER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE ET LA CRÉATIVITÉ DANS NOS PROJETS



Que ce soit entre collègues, avec des élus, des partenaires de projet ou dans le cadre de réseaux d'acteurs, la conduite et l'animation de réunions productives, efficaces et participatives sont un enjeu partagé.

Les groupes sont riches de compétences et d'expériences, de créativité et d'innovation, à condition de savoir mobiliser des outils d'animation favorisant l'intelligence collective.



Chargés de mission, animateurs, coordinateurs de projet...

Objectifs

Comprendre les concepts théoriques fondamentaux de la dynamique de groupe et de l'intelligence collective

Etre capable d'utiliser les concepts d'intelligence collective pour concevoir un processus global « du projet à la réunion ».

Acquérir de nouveaux outils d'animation de groupe.

Connaître et pratiquer des savoir-être propres à la posture de facilitateur de démarches collectives.



jeu 18 AVR | jeu 16 MAI | 2 jours
► Chambéry

Tarifs : 400€

► Référence : FOR2019039

Programme

2 JOURS

- Intelligence collective, partage de représentation et définition, et présentation de l'outil numérique collaboratif
- Le processus créatif
- Les rôles et postures du facilitateur, de l'expertise à l'accompagnement, écoute active
- La dynamique de groupe, besoins, leadership, socio-dynamique des acteurs
- Ecoute et coopération au sein d'un groupe
- Postures et jeux de rôle, exploration d'outils d'analyse de projet et de recherche de solution
- Outils de classification et de prise de décision, débat mobile, vote pondéré, vote argumenté

Méthode pédagogique

Alternance de mises en situation, d'études de cas et d'apports théoriques



CONCEVOIR ET ANIMER DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES ET DES PROCESSUS DE CONCERTATION



Pour associer la diversité des acteurs et des parties prenantes à un projet, de la conception de la démarche globale jusqu'à l'animation des réunions, chaque étape nécessite des compétences particulières.

Trois modules de formation, indépendants et complémentaires, pour conduire l'élaboration de projets multi-acteurs complexes, la gestion de conflits sur un territoire ou l'animation de réunion et de projets collectifs.



Animateurs, techniciens, chargés de mission, agents de développement et élus

Objectifs

La compréhension de la « plus-value » du dialogue territorial et de l'intelligence collective,

La construction de nouveaux espaces et instances de dialogue et de co-construction,

L'appropriation de méthodes et d'outils de dialogue et de médiation pour construire des projets de manière participative et concertée avec les parties prenantes,

Un travail sur le positionnement, la légitimité et le savoir-être de l'animateur.

Méthode pédagogique

Alternance entre des apports des formateurs, des exercices, des mises en situation et des analyses de cas.

Module 1

lun 23 SEPT | mar 24 SEPT | mer 25 SEPT | 3 jours
► Chambéry

Module 2

mar 22 OCT | mer 23 OCT | jeu 24 OCT | 3 jours
► Chambéry

Module 3

mar 19 NOV | mer 20 NOV | jeu 21 NOV | 3 jours
► Chambéry

Programme

CHAQUE MODULE EST INDÉPENDANT!

3, 6 OU 9 JOURS JOURS

Module 1 (3 jours)

- Les bases du dialogue territorial
- Concevoir et animer un dispositif de concertation
- Plus-value du dialogue territorial, processus, instance, négociation raisonnée

Module 2 (3 jours)

- L'animation : outils et postures du facilitateur
- L'intelligence collective, outils d'animation, facilitation

Module 3 (3 jours)

- Coopérer, communiquer dans les groupes
- Gestion de conflit, régulation des émotions

Intervenants

Module 1 Philippe BARRET, formateur au dialogue territorial (association GEYSER) et médiateur (SCOP DialTer), consultant en dialogue territorial pour la Fondation de France.

Module 2 David CHABANOL, chargé de mission Dialogue Territorial, Agence Alpine des Territoires Agate-CPIE

Module 3 Guillaume TIXIER, formateur à l'IFMAN Méditerranée (Institut de Formation du Mouvement pour une Alternative Non-Violente)

Tarifs :

Cycle complet 3 modules / 9 jours / 63H

- Avec prise en charge employeur : 2 000 €
- Prise en charge individuelle : 900 €

2 modules / 6 jours / 42H

- Avec prise en charge employeur : 1 400 €
- Prise en charge individuelle : 630 €

1 seul module / 3 jours / 21H

- Avec prise en charge employeur : 800 €
- Prise en charge individuelle : 360 €

► Référence : FOR2019040

Les organisations (associations, collectivités...) vivent des changements importants et rapides. Le contexte financier plus tendu crée des difficultés et des charges de travail intenses.

Dans ce contexte, comment les Directeurs et Directrices, les responsables d'équipe peuvent-ils favoriser l'intelligence collective de leurs équipes ?



Directeurs, responsables d'équipe, animateurs
de réseau, coordinateurs

Objectifs

Comprendre la notion d'intelligence collective et le fonctionnement des groupes et des équipes

Découvrir quelques outils d'animation favorisant l'intelligence collective

Comprendre les différents types de leadership

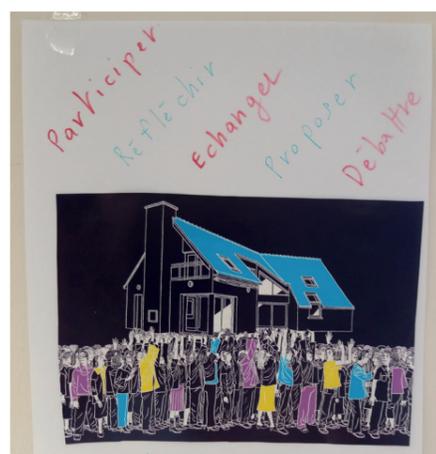
Programme

- Notion d'intelligence collective,
- Notion d'équipe et différents types de fonctionnement,
- Décrypter le fonctionnement de mon équipe,
- Les différents types de leadership,
- Pistes pour faire évoluer le fonctionnement de mon équipe et ma façon d'exercer mon leadership.

Méthode pédagogique

La journée sera animée avec des outils d'intelligence collective pour favoriser la participation de tous.

Nous alternerons les temps de réflexion individuelle et collective, de partage d'expériences et d'apports théoriques.



mar
8
OCT | journée
► Chambéry

 Tarifs : 200€

■ Référence : FOR2019041

BULLETIN D'INSCRIPTION



Bulletin d'inscription à retourner par mail à : formation@agate-territoires.fr ou en cliquant sur le lien suivant : <https://goo.gl/forms/SsJL5py2UeMQ24in1>

(1 bulletin par participant)

PARTICIPANT

Nom :

Prénom :

Structure ou collectivité :

Fonction :

Email :

Tél. :

Souhaitez-vous une convention de formation ? OUI NON

INTITULÉ(S) ET DATE(S) DE LA/DES FORMATION(S)

Formation 1 :
date :
référence :

Formation 2 :
date :
référence :

Formation 3 :
date :
référence :

Formation 4 :
date :
référence :

Formation 5 :
date :
référence :

Formation 6 :
date :
référence :



Organisme de formation déclaré
sous le N° 82 73 00526 73

Date, signature
(cachet de la structure ou collectivité, le cas échéant)

À réception du bulletin d'inscription par l'Agence, une confirmation est adressée au signataire de la demande. Une semaine avant la date de la formation, l'Agence adresse à chaque participant un courriel reprenant la liste des participants, les horaires, le lieu de la formation, et un plan d'accès.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. OBJET

Les présentes « Conditions Générales de Vente » (CGV) s'appliquent à toutes les offres de formation proposées par Agate et faisant l'objet d'une commande de la part de la Collectivité.

En conséquence, toute commande implique l'acceptation sans réserve par la Collectivité et son adhésion pleine et entière aux présentes CGV.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute commande est réputée ferme et définitive lorsque la Collectivité renvoie, par tout moyen, le bulletin d'inscription signé (en ligne, email ou courrier). À réception du bulletin d'inscription par l'Agence, une pré-confirmation est adressée au signataire de la demande.

Une semaine avant la date de la formation, Agate adresse à chaque participant une confirmation d'inscription reprenant la liste des participants, les horaires et le lieu de la formation, et un plan d'accès.

La Collectivité reconnaît que, préalablement à la signature du bulletin d'inscription, elle a bénéficié des informations et conseils suffisants par l'Agence, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de formation avec ses besoins.

3. TARIFS

Les prix des formations sont indiqués sur chaque programme de formation, par participant, en Euros TTC.

Nos tarifs sont forfaitaires et, sauf dispositions particulières, incluent les frais pédagogiques, l'utilisation des salles de formation et du matériel pédagogique et la documentation remise pendant la formation.

4. RÈGLEMENT

Le règlement de l'intégralité de la formation fera l'objet d'une facture « après service fait » et interviendra donc après exécution de la formation.

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures pourra donner lieu, après mise en demeure restée infructueuse, à l'application de pénalités de retard de 10%.

En cas de paiement par un Organisme Payeur désigné par la Collectivité, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'Organisme Payeur, la part non prise en charge sera directement facturée à la Collectivité.

5. ANNULATIONS / REPORTS / REMPLACEMENTS

5.1. Annulations / Reports par Agate

Dans le cas où le nombre de participants à une formation serait jugé pédagogiquement insuffisant, Agate se réserve le droit d'annuler la formation au plus tard une semaine avant la date prévue, et sous réserve d'en informer chaque participant. Une autre date de formation pourra être prévue.

Agate se réserve en outre le droit de reporter une formation, de modifier le lieu de son déroulement, ainsi que le contenu de son programme ou ses formateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Le lieu de formation précisé dans le catalogue n'est pas contractuel. Les formations pourront se dérouler à une autre adresse dans le même secteur géographique. Dans tous les cas, le lieu précis et les horaires exacts de formation sont détaillés sur la confirmation d'inscription.

5.2. Annulations / Reports / Remplacements par la Collectivité

La Collectivité peut demander l'annulation ou le report de sa participation sur une formation programmée la même année, sans frais, jusqu'à 8 jours ouvrés avant la date de la formation. La demande doit parvenir à Agate par courrier à l'adresse : 25 rue Jean Pellerin - 73026 CHAMBERY, ou par email à l'adresse : formation@agate-territoires.fr. L'annulation ou le report est effectif après confirmation par l'Agence auprès de la Collectivité.

Sauf cas de force majeure, en cas d'annulation de sa participation à une formation par la Collectivité moins de 8 jours ouvrés avant le début de la session, Agate facturera 50% du montant TTC de la formation, ou le montant dans son intégralité en cas d'annulation le jour même, au titre des frais d'annulation.

La Collectivité peut demander le remplacement d'un participant, sans frais, à tout moment jusqu'à la veille de la formation. La demande de remplacement doit parvenir par courrier ou par email à l'Agence et préciser les noms et coordonnées du remplaçant. Il appartient à la Collectivité de vérifier l'adéquation du profil du participant avec ceux définis dans le programme de la formation.

En cas d'absence du participant à une formation, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure, la Collectivité sera redevable de l'intégralité du montant de ladite formation.

6. RESPONSABILITÉ / INDEMNITÉS

La responsabilité de l'Agence envers la Collectivité est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par la Collectivité, et en tout état de cause, limitée au montant payé par la Collectivité au titre de la prestation fournie.

Dans tous les cas, la responsabilité de l'Agence est exclue en cas de force majeure.

7. CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Collectivité ne peut utiliser les propositions, méthodes et outils de l'Agence que pour les fins stipulées à la commande.

Agate détient seule les droits intellectuels afférents aux formations qu'elle dispense, de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...) utilisés dans le cadre des formations demeure sa propriété exclusive.

L'ensemble des textes, commentaires, logiciels,

supports, brochures, documentaires, outils, et tout document utile mis à disposition de la Collectivité sont donc propriété de l'Agence, et toute autre utilisation que celle prévue aux fins de la formation est soumise à autorisation préalable de Agate.

En conséquence, la Collectivité s'interdit d'utiliser, de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des tiers les supports de formation ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de Agate.

8. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations personnelles recueillies (nom, prénom, fonction, mél et numéro de téléphone des personnes inscrites), font l'objet d'un traitement informatique dont le responsable est le Directeur Général d'Agate. Ce traitement est nécessaire à l'organisation, au bon déroulement des formations et à la facturation.

Les données personnelles collectées sont destinées au service gestion d'Agate et elles seront conservées pendant une durée de 5 années. L'accès aux données est strictement limité aux collaborateurs des services formation et gestion habilités à les traiter en raison de leur fonction.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer auprès de Monsieur le Directeur Général – Agate – 25 Rue Jean Pellerin – 73000 CHAMBERY, en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL ou de toute autre autorité compétente.

9. CONTESTATION ET LITIGES

Pour tout différend relatif à l'exécution des prestations, le règlement à l'amiable sera privilégié.

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera soumise à la loi française et portée devant le Tribunal territorialement compétent.

10. MISE À JOUR

Les présentes Conditions Générales de Vente peuvent faire l'objet d'une mise à jour à tout moment. Les nouvelles conditions s'appliquent à toute nouvelle commande, ultérieure aux modifications, et quelle que soit l'antériorité des relations entre Agate et la Collectivité.

Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit des participants aux formations.

PLAN D'ACCÈS



